

Formation

Sauveteur Secouriste du Travail

Objectif général

A l'issue de cette formation le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Condition :

Accessible à tout salarié apte
physiquement

Public :

Personnels des entreprises
privées ou publiques

Durée :

14 heures de face à face
pédagogique

Nombre de stagiaires :

04 minimum
10 maximum

Textes :

Code du travail article

R.4224-15

Contenu de la formation

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

La certification :

- Être présent à la totalité de la formation
- Satisfaire aux épreuves certificatives dans leur intégralité

Qualification délivrée :

Certificat de sauveteur secouriste du travail, la validité de ce certificat est fixée à 24 mois.

Une carte de SST et un support de formation sont délivrés à chaque stagiaire.

Prix groupe (10 personnes) intra entreprise :

1400 euros TTC*

L'entreprise mettra à disposition un espace de formation adapté.

Tarif individuel inter entreprise :

200 euros TTC*

*entreprise non assujettie à la TVA